



# ASSEMBLÉE D'AUTOMNE

## SAMEDI 18 OCTOBRE À BERRIC



ORGANISE PAR BERRIC PETANQUE

### SOMMAIRE

Ouverture de la réunion .....	2
Présentation des documents .....	2
Inscriptions en coupe du Morbihan et coupe de France et divers championnats des clubs .....	2
Organiser un Championnat départemental .....	2
Mesures demandées pour le budget 2015 .....	2
Réduire les dépenses aux championnats de France .....	2
Hausse de l'affiliation .....	3
Question sur le coût relatif au déplacement en phase finale de coupe de France.....	3
Ne pas perdre en recette en Euro des jeunes .....	3
Hausse des frais lors d'une organisation régionale.....	3
Clubs loisirs.....	4
Licences jeunes.....	4
Présentation proposition cinquantenaire de la ligue de Bretagne .....	4
PROPOSITION ASPTT LORIENT pour un changement de la formule des championnats vétérans .....	4
PAUSE & VOTE .....	5
Vote sur la hausse de l'affiliation ET vote sur les modalités des championnats vétérans DV & TV .....	5
Harmonisation des rassemblements vétérans .....	5
Dates à venir .....	6
Coupe du Morbihan - Calendrier des vétérans .....	6
Mise en place du calendrier 2015.....	6
Annexes .....	7
Lettre de la ligue de Bretagne pour le cinquantenaire .....	7
Règlement des compétitions en temps limité .....	8

## OUVERTURE DE LA REUNION

Accueil des clubs à partir de 14h00, et dès 14h30, la réunion est ouverte, par le président du club local Claude Largement qui nous souhaite la bienvenue.

M. Le Maire de Berric, André Fégeant, licencié du club nous souhaite une bonne réunion de travail. Il rappelle que le club, c'est le travail de toute une équipe.

Claude Largement, président actuel, nous présente les dernières évolutions du club, notamment le boulodrome couvert avec six terrains.

Philippe Stéphant remet au maire un trophée témoignage de notre passage. Et le fanion de la FFPJP au président de Berric Pétanque.

## PRESENTATION DES DOCUMENTS

Un certain nombre de documents sont joints aux dossiers remis à chaque club présent.

---

### INSCRIPTIONS EN COUPE DU MORBIHAN ET COUPE DE FRANCE

Rappel des modalités d'inscription en coupe du Morbihan et coupe de France. Si vous n'avez qu'une équipe en Coupe de France, renvoyée en Coupe du Morbihan en cas de défaite, vous remplissez NON en Coupe du Morbihan. Vous mettez OUI en CDM si seulement vous avez deux équipes.

---

### INSCRIPTIONS SUR LES DIVERS CHAMPIONNATS DES CLUBS

CDC – CDC-F – CDC-V : merci de remplir une feuille pour chaque équipe, et donc de faire des photocopies. Délai de réponse souhaité, le 31 octobre.

---

### ORGANISER UN CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

Environ de 50% de clubs n'ont pas répondu, vous pouvez le faire directement sur le document joint dans votre dossier. Même pour une réponse négative.

Merci aussi de faire vos demandes d'organisation de championnat de Ligue au comité départemental et non pas directement à la ligue. Nous avons les documents et les réponses à vos questions.

## MESURES DEMANDEES POUR LE BUDGET 2015

Bernard Spément nous présente la situation. Le budget des championnats de France dépasse le montant des recettes licences, ce qui n'est pas acceptable. Le souhait principal est de ne pas augmenter les licences. La première mesure est une mesure d'économie sur les dépenses aux championnats de France. La deuxième mesure consiste à augmenter la hausse de l'affiliation de 70 à 100 euros.

---

### REDUIRE LES DEPENSES AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

Bernard Spément explique que le comité a décidé de prendre quelques mesures pour réduire la dépense sur les championnats de France.

La photo est vendue 10 euros. Nous ne prendrons plus qu'une par équipe, avec gestion de photocopies par le comité.

L'hôtel du dimanche soir ne sera pas retenu, sauf qualification d'une équipe pour le dimanche. Si une équipe est qualifiée, toutes nos équipes présentes auront leur hôtel du dimanche soir payé, pour les championnats de France éloignés. Les joueurs pourront néanmoins décider de prendre à leur charge la nuitée supplémentaire, ainsi que le repas du lundi. Cette mesure ne s'appliquera pas au championnat jeune.

Plusieurs centaines d'euros sont ainsi dégagées.

---

#### HAUSSE DE L'AFFILIATION

Bernard Spément demande aux clubs une hausse de l'affiliation de 70 à 100 euros.

Il s'agit de 30 euros, soit 900 euros pour le comité, pour éviter une hausse sur tous les licenciés. En développant le nombre de licences, ces 30 euros restent stables.

Les clubs doivent voter. Le résultat du vote est plus bas dans ce compte rendu.

Il rajoute que d'autres mesures seront présentées à l'A.G. du comité, pour une aide aux développements des licences dans vos clubs.

---

#### QUESTION SUR LE COUT RELATIF AU DEPLACEMENT EN PHASE FINALE DE COUPE DE FRANCE

Suite à la présentation de la situation, Fabrice Expuesto, président de Ploeren, demande le montant allouer à l'évènement constituant la participation de Carnac au quart de finale de la Coupe de France des clubs.

Il est répondu que cela a coûté 1500 euros, prenant en compte le déplacement du comité à la journée finale, et une participation aux deux déplacements de Carnac (16<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> de finale, puis le Quart de finale). Cela fait 500 euros à Carnac.

Philippe Stéphant précise que le déplacement s'est fait en véhicule personnel, comprenant le président et vice-président comité plus les deux responsables de la coupe au sein de notre équipe.

---

#### NE PAS PERDRE EN RECETTE EN EURO DES JEUNES

Jean Yves Balbous, président de Port-Louis, propose de mettre le CDC-V ailleurs que le jeudi ou le mardi, pour avoir plus de concours vétérans et que cela augmente donc les recettes de l'euro jeune. Il propose aussi de prendre cet euro jeune sur les Rassemblements vétérans. La commission vétéran prend note, même si le risque est d'avoir trop de concours en semaine.

---

#### HAUSSE DES FRAIS LORS D'UNE ORGANISATION REGIONALE

D'autres sujets sont évoqués, en rapport avec la hausse des coûts d'organisation et la nécessité d'augmenter nos effectifs, solution pour augmenter les recettes.

Fabrice Expuesto déplore les frais d'arbitrage devenus conséquent, notamment pour un championnat de ligue tel qu'il l'a organisé en 2014. Il rappelle qu'il est de plus en plus difficile d'obtenir des subventions, et tout simplement de faire des bénéfices.

Régis Stéphant en profite pour rappeler que ce problème de coût d'arbitrage est aussi rencontré par de nombreux clubs, sur leurs petits concours, et que la solution est toute simple. Il faut avoir un ou deux arbitres dans votre club. C'est une source non négligeable pour augmenter vos bénéfices. L'arbitre devrait avoir une place aussi importante que le secrétaire ou le trésorier lorsque vous établissez votre bureau.

---

## CLUBS LOISIRS

Régis Stéphant donne son point de vue sur les clubs loisirs. Il ne faut pas nécessairement aller dénicher des licenciés dans ces clubs loisirs pour augmenter vos effectifs. Il vaut mieux les inciter et les prendre par la main pour intégrer la FFPJP. Au début, ce n'est que quelques licenciés puis ces clubs loisirs sont généralement gagnés par le virus, comme Lochrist par exemple.

C'est ensuite plus de participants dans vos concours, et des compétitions plus proches de chez vous si le club loisir voisin devient affilié. C'est aussi plus de ressources pour le comité, et donc moins de frais pour votre club.

---

## LICENCES JEUNES

Jean Yves Balbous évoque l'opportunité que représente la réforme des rythmes scolaires plus les nouvelles conventions fédérales.

Régis Laviolette n'occulte pas cette opportunité mais déplore la difficulté à rentrer dans les collèges, les éducateurs pétanque seraient d'après lui mal vu des professeurs de sports.

Gilles Bossard, président de Mauron, explique qu'ils sont en contact avec la mairie de Mauron et plus précisément un collège. Mais la Mairie demande un éducateur.

Régis Laviolette invite Mauron à faire passer à un de ses membres son brevet d'initiateur. Il en profite pour lancer un appel à candidature au diplôme d'éducateur BF1 et celui d'initiateur.

De même, il ajoute son appel à candidature pour être arbitre.

---

## PRESENTATION PROPOSITION CINQUANTENAIRE DE LA LIGUE DE BRETAGNE

Philippe Stéphant fait lecture du document que la ligue envoie à chaque club. Une réponse est demandée au plus vite, au sondage qui clôture ce courrier.

---

## PROPOSITION ASPTT LORIENT POUR UN CHANGEMENT DE LA FORMULE DES CHAMPIONNATS VETERANS

Philippe Stéphant présente la proposition émanant du club de l'ASPTT Lorient, organisateur du dernier championnat doublette vétérans.

Autrefois sur une journée, le club organisateur réalisait une recette importante avec le repas du midi, regroupant très souvent plus de 100 personnes.

Depuis 2014, les championnats vétérans sont sur une journée et demie, démarrant donc l'après-midi. La deuxième journée ne retient alors que très très peu de personnes au repas.

La proposition est donc de démarrer le premier jour du matin, puis d'aller un peu plus loin dans la compétition, pour ne revenir que l'après-midi le deuxième jour.

## PAUSE & VOTE

### VOTE SUR LA HAUSSE DE L'AFFILIATION

73 voix possibles, 69 voix exprimées, 0 bulletins nuls, et 4 abstentions.

Résultat du vote

- Abstentions 4
- Pour 41
- Contre 28

L'affiliation sera donc désormais d'un montant de 100 euros.

### VOTE SUR LES MODALITES DES CHAMPIONNATS VETERANS

73 voix possibles, 69 voix exprimées, 3 bulletins nuls, et 1 abstention.

Résultat du vote

- Abstention 1
- Pour 45
- Contre 24

La proposition est adoptée pour 2015.

## HARMONISATION DES RASSEMBLEMENTS VETERANS

Il y a deux propositions légèrement différentes circulant sur nos rassemblements vétérans, limité au temps. Dans un souci d'harmonisation avec les autres organisations de rassemblements de ce type. Au sein du comité, le dilemme a été tranché à la majorité des membres présents lors de notre dernière réunion.

- Chaque partie devra durer 50 minutes plus 2 mènes.

Nous devons donc ajouter cela au règlement intérieur du comité, pour les parties en temps limité. Vétérans et Senior.

La question est posée concernant l'obligation d'appliquer ce règlement pour tout concours en plusieurs parties ? En effet, ce règlement est annoncé pour toute compétition annoncée comme limitée en temps.

## DATES A VENIR

### COUPE DU MORBIHAN

La coupe du Morbihan arrive au stade de la finale. Berric a battu Questembert en demi-finale, et Ploeren a battu Lanester. Fabrice Expuesto remercie l'ASPTT Vannes pour avoir prêté sa salle pour ce match alors que la météo était déplorable.

Le tirage de la finale de la coupe du Morbihan est effectué : Berric reçoit la première rencontre et Ploeren la seconde. Les clubs s'arrangent entre eux. Le 2 et le 11 novembre 2015 sont annoncés initialement (avant de devenir quelques jours après 2 et 15 novembre).

### CALENDRIER DES VETERANS

Jeudi 6 novembre à l'ASPTT Lorient, 9h00

Vendredi 7 à Questembert, 9h00

## MISE EN PLACE DU CALENDRIER 2015

Un certain nombre de clubs ont renvoyés leurs dates de concours de plus grande importance.

- Les dates des championnats sont fixées en premiers, ainsi que CDC et Coupes des clubs.
- Un régional est prioritaire pour le choix de la date, automatiquement protégé sur tout le département.
- Un concours à mises +75% est ensuite prioritaire et aussi protégé.
- Un concours à mises +50% n'est lui pas protégé, un concours peut avoir lieu dans l'autre secteur.

Un tirage au sort est improvisé pour permettre à tous les clubs de choisir une date en toute équité parmi les dates restantes. Comme autrefois.

Certains clubs ont déjà envoyés leurs demandes de concours. Cela génère quelques hésitations, mais le calendrier 2015 senior est finalement terminé, avec un nombre de compétition plus importantes qu'en 2013 et 2014.

Ce calendrier devait ensuite être envoyés aux clubs pour confirmation, et d'éventuelles demandes complémentaires.

## ANNEXES

### LETTRE DE LA LIGUE DE BRETAGNE POUR LE CINQUANTENAIRE

La Ligue de Bretagne de Pétanque et Jeu Provençal aura 50 ans d'existence en Décembre 2015 et pour marquer cet anniversaire il est envisagé de fêter en 2016 comme il se doit le cinquantenaire de sa création.

Pour cela une manifestation regroupant un grand nombre de personnes est envisagée aux alentours de juin 2016 centrée le plus possible géographiquement.

La Ligue de Bretagne c'est d'abord les 4 comités départementaux la composant mais c'est surtout les 160 clubs répartis sur tout le territoire sans qui, la pétanque en Bretagne ne serait pas aussi dynamique.

Même si nous sommes une petite Ligue par le nombre de Licenciés, des titres de champions de France et des organisations de niveau national ont marqué ses 50 ans d'existence.

Il nous paraît indispensable d'associer tous les acteurs à cet anniversaire, c'est pourquoi il est prévu, en plus des officiels et personnalités, d'inviter 3 membres du bureau de chaque club. Pour que cette célébration remporte le succès espéré, il est indispensable qu'un maximum de clubs soient présents faute de quoi il n'y a pas lieu de l'organiser.

Nous envisageons d'organiser une rencontre amicale en tripléte sous la forme de 3 parties le matin (1h00 chacune), puis un vin d'honneur suivi d'un repas convivial; chacun resterait libre l'après-midi de refaire quelques parties amicales ou de rentrer chez soi.

Un petit souvenir sera offert à chaque personne présente. (but du cinquantenaire et autre petit cadeau.

Cette commémoration a forcément un coût important qu'il y aura lieu de financer en mutualisant la dépense au maximum.

Le Président de la Ligue de Bretagne

#### **QUESTION:**

#### **COMITE :**

#### **CLUB :**

Pensez-vous que cette manifestation a une importance : OUI ou NON

Etes-vous d'accord sur le déroulement de la journée : OUI ou NON

Votre club envisage t'il de participer à cette manifestation: OUI ou NON

si oui combien de personnes y participeront (maximum 3) .....

La réponse est à rapporter le jour de votre Congrès Départemental de fin d'année

## REGLEMENT DES COMPETITIONS EN TEMPS LIMITE

**Règlement qui est lu aux dirigeants présents. Il pourra être aménagé avant validation définitive. Cette dernière fera l'objet d'une communication aux clubs.**

### JEU

- Art:1– Compétitions organisées avec des parties QUALIFICATIVES en temps limité.  
Le tirage des parties est effectué gagnant contre gagnant
- Art:2– La durée des parties est de 50 minutes + deux mènes  
Les parties se jouent en 13 OU 11 points sur un seul terrain cadré.
- Art:3– La fin de la limite de temps est annoncée par coup de sifflet (et) ou par son acoustique.  
La mène en cours doit être terminée. *(Une mène est considérée comme commencée dès que le but a été lancé.)*  
Ensuite on continuera par deux mènes supplémentaires
- Art:3bis– En cas d'égalité de score après deux mènes supplémentaires les équipes joueront encore une mène de plus
- Art:4– En cas de nombre impair d'équipes ou d'absence d'une équipe les adversaires reçoivent un score de 13 à 7
- Art:5– Le classement : l'ordinateur effectue le classement par parties gagnés au goal-average les deux premières équipes jouent la finale.

### INDEMNITES

- Art:6– Indemnités versées  
Vainqueur - Finaliste : Indemnités définies  
Autres équipes : Mêmes indemnités par nombre de parties gagnées

### LE BUT

- Art:7– Position du but  
Le but doit être lancé à 1 mètre du fond de jeu et à 50 cm des lignes latérales
- Art:8– Annulation du but  
Dans les parties au temps se déroulant sur un seul terrain, le but qui sort du cadre attribué est annulé.

### LA BOULE

- Art:9– Boules nulles



Dans les parties au temps se déroulant sur un seul terrain une boule est nulle dès qu'elle sort entièrement du cadre affecté.

### **ATTITUDE DES JOUEURS DURANT LA PARTIE**

#### Art:10–Position des équipes

Les partenaires et adversaires doivent se tenir au-delà du but ou en arrière du joueur et, dans les deux cas, de côté par rapport au sens du jeu, et à au moins 2 mètres de l'un ou de l'autre.

### **DISCIPLINE**

#### Art:11–Pénalités pour absence des équipes ou des joueurs

Dans les parties en temps limité le délai est de 5 minutes

Passé ce délai, la pénalité s'accroît d'un point par cinq minutes du retard.

Ces mêmes pénalités s'appliquent en cours de compétition après chaque tirage au sort et en cas de reprise des parties à la suite d'une interruption pour un motif quelconque.

Art:12– Pour tous les autres points de règlement il y a lieu d'appliquer le règlement du jeu pétanque ainsi que le règlement Administratif et Sportif de le FFPJP